



**ASSOCIATION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR-CORSE DES AMIS  
DES CHEMINS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE ET DE ROME**

**Adresse postale : BP 30 043 – 13 361 MARSEILLE CEDEX 10**

Lundi 4 novembre 2019

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION**

**Le samedi 08 février 2020**

**Grasse (06)**

**8h30** - Accueil des participants, arrivants du samedi  
- Remise des enveloppes nominatives et émargement

**9h** - Ouverture de l'assemblée générale, communication du quorum (1)

**Ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu de l'AG 2019 (vote à main levée)
- Rapport moral et d'activités par le président (vote à main levée)
- Rapport financier du trésorier
- Intervention des vérificateurs aux comptes (approbation des comptes 2019 : vote à main levée)
- Budget prévisionnel 2020 dont montant des cotisations (approbation du budget 2020 à main levée)
- Quitus pour le Conseil d'Administration (vote à main levée)
- Présentation des candidats aux postes d'administrateurs (vote à bulletins secrets)
- **Pause pour permettre les opérations de vote**
- Compte-rendu des activités des départements et des commissions (5 mn par personne)
- Réponses aux questions diverses (elles sont à poser par écrit avant la séance plénière)
- Parole aux invités
- Résultats de l'élection des nouveaux administrateurs
- Transmission du Bourdon du Pèlerin au département organisateur de l'AG 2021 !

**12h30** - Fin de la séance plénière  
- Apéritif, pendant lequel le conseil d'administration désignera le nouveau bureau  
- Communication de la composition du nouveau bureau et des présidents-délégués départementaux

**13h** - Déjeuner

**15h** - Départ pour les visites selon programme

(1) Conformément à nos statuts, un quorum de 20% des adhérents, à jour de leur cotisation 2019, est nécessaire. Nous souhaitons donc vivement votre participation. **Si vous ne pouvez pas être présent à l'assemblée générale, nous vous saurions gré de bien vouloir faire parvenir à « Amis de Saint-Jacques PACA-CORSE » BP30 043 - 13361 MARSEILLE, avant le lundi 13 janvier 2019, le "bon pour pouvoir" ci-dessous.** Tout mandat non parvenu à cette date ne pourra être pris en considération.

partie à découper-----

**Pouvoir pour l'assemblée générale du samedi 08 février 2020**

(2 pouvoirs pour un couple)

Mr. Mme. Melle. (ou Mr. et Mme.).....  
adresse : .....

atteste(nt) avoir pris connaissance de l'ordre du jour et donne(nt) pouvoir à

Mr. Mme. Melle.....

et Mr. Mme. Melle.....

pour me (nous) représenter lors des votes de l'assemblée générale du samedi 08 février 2020.

**Bon pour pouvoir** Date : .....Signature(s)